

C A N A D A
DISTRICT DE QUÉBEC
N° DIVISION : 01-LAVAL
N° COUR : 540-11-012120-244
N° DOSSIER : 41-344934

C O U R S U P É R I E U R E
« En matière de faillite et d'insolvabilité »

**DANS L'AFFAIRE DE LA MISE SOUS
SÉQUESTRE DE :**

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LE GATSBY – ST-CONSTANT,
Société en commandite légalement constituée, ayant son
siège au 5000, rue Bernard-Lefebvre, Laval (Québec)
H7E 4P2, agissant par son commandité 9451-9030 Québec
inc., personne morale légalement constituée, ayant son
siège au 5000, rue Bernard-Lefebvre, Laval (Québec)
H7E 4P2.

Ci-après appelée la « Débitrice »

**PREUVE DE RÉCLAMATION D'UN CRÉANCIER GARANTI AYANT INSCRIT UNE HYPOTHÈQUE LÉGALE DE LA
CONSTRUCTION SUR L'IMMEUBLE DE LA DÉBITRICE EN VERTU DE L'ART. 2724 ET S. DU CODE CIVIL DU
QUÉBEC**

La Preuve de réclamation dûment complétée et les pièces justificatives à l'appui doivent être reçues par
Raymond Chabot inc. **au plus tard le 30 septembre 2024 à 16 h 30 (Heure de Montréal)**, par la poste, messenger ou
courriel à l'adresse suivante :

RAYMOND CHABOT INC.,
Séquestre
À l'attention de Alexander Lee, CPA
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Courriel : reclamation-claims@rcgt.com

A. DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER

1. Nom ou dénomination sociale complète du Créancier :

_____ (le « Créancier »).

2. Adresse postale complète du Créancier : _____

3. Numéro de téléphone du Créancier : _____

4. Adresse courriel du Créancier : _____

5. Nom de la personne-ressource: _____

B. PREUVE DE RÉCLAMATION

Je (Nom du Créancier ou du représentant du Créancier) _____,
certifie par les présentes que je détiens une **Réclamation ayant pris naissance avant la Date de détermination**¹, et que je suis (Précisez le titre ou la fonction) _____ du Créancier de **Société en commandite le Gatsby – St-Constant** et que je suis au courant de toutes circonstances entourant la Réclamation visée par les présentes.

C. NATURE DE LA RÉCLAMATION

RÉCLAMATION GARANTIE DE _____ \$CA

(fournir des détails sur les biens grevés de garanties, incluant la date à laquelle la garantie a été consentie et fournir une copie des documents y afférant)

D. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION

Autrement qu'indiqués ci-dessus, les détails de la Réclamation du Créancier sont joints aux présentes.

VEUILLEZ FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS, SANS QUOI LA RÉCLAMATION NE SERA PAS TRAITÉE :

- Contrat(s) de service et tous avis de changement;
- Dénonciation avec preuve d'envoi;
- État de compte détaillé démontrant tous les factures et les paiements reçus;
- Ventilation et copies des factures payées et impayées y compris les feuilles de temps;
- Toutes quittances partielles et finales soumises;
- La liste des marchandises et/ou services et/ou main-d'œuvre facturés, mais non livrés, non installés ou non exécutés et leurs coûts;
- Liste des sous-traitants et fournisseurs ayant travaillé pour vous dans ce projet et les montants payés et impayés;
- Tout autre document pertinent au contrat.

¹ « Date de détermination » désigne : le 28 mai 2024.

E. DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION

Tout Créancier n'ayant pas dûment soumis sa Preuve de réclamation accompagnée des pièces justificatives **au plus tard le 30 septembre 2024 à 16 h 30 (Heure de Montréal)**, perdra le droit de recevoir tout avis subséquent et de participer aux procédures comme Créancier et sera forclos de recevoir une quelconque distribution à l'égard de telle Réclamation et d'exiger le paiement de telle Réclamation de la Débitrice ou d'un administrateur ou dirigeant de la Débitrice.

SIGNÉ à _____, ce ____^e jour de _____.

(Signature du témoin)

(Signature de la personne qui complète le formulaire)

(Inscrire le nom en lettres moulées)

(Inscrire le nom en lettres moulées)